

Programme d'accompagnement collectif Déchets



Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur

Pôle Environnement
boulevard Carabacel
6005 Nice
[Voir le site internet](#)

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE

Le département des Alpes – Maritimes manque d'exutoire pour les déchets. Suite à la fermeture de la seule installation de stockage de déchets non dangereux du territoire, le coût de traitement des déchets pour les entreprises a subi une hausse de 40 %. Ce programme collectif est proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur dans le cadre de ses actions "environnement et amélioration des performances des entreprises". Ce projet comprend une démarche de sensibilisation sur les aspects techniques de la réduction et la valorisation des déchets et un accompagnement personnalisé des entreprises.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Plusieurs objectifs sont identifiés :

- un bénéfice économique résultant de la réduction des déchets, de l'amélioration du recyclage, et de l'optimisation des achats de matières et consommables ;
- un bénéfice environnemental en diminuant les ressources primaires consommées pour la production des biens, et en réduisant l'impact environnemental en réduisant ou en améliorant la gestion des déchets ;
- un bénéfice d'image de l'entreprise qui valorise une politique volontariste et responsable, en interne auprès de ses salariés et en externe avec ses partenaires.

D'un point de vue quantitatif, les objectifs sont : 10% de réduction des déchets et 75% de valorisation pour 15 entreprises.

Résultats quantitatifs

A la clôture de l'opération, les objectifs atteints par 11 TPE / PME / PMI sont de **9,3 % de réduction des déchets** à la source (chiffre lissé, à activité constante) et 65,8% de valorisation des DIB avec des écarts importants entre les 11 entreprises engagées, le pourcentage de déchets recyclés avant l'opération n'est pas connu.

Résultats qualitatifs

Les entreprises ont été satisfaites des apports de l'opération, notamment en terme de sensibilisation à la réduction et la gestion des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning

L'action s'est déroulée sur 18 mois : décembre 08 / Avril 10. Le programme vise à :

- sensibiliser dirigeants et employés aux enjeux de la prévention des déchets, notamment à l'éco-conception ;
- évaluer grâce à un diagnostic au sein de l'entreprise les actions à mettre en œuvre pour améliorer la gestion des déchets ;
- identifier le potentiel d'économies et maîtriser le budget lié à la gestion des déchets ;
- réduire la quantité de déchets produits par l'entreprise ;
- accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre des préconisations ;
- chiffrer les gains obtenus et communiquer auprès d'autres entreprises sur les résultats obtenus.

Le programme a alterné séminaires collectifs et accompagnement individuel des entreprises cibles (TPE/PME) :

- Séminaires collectifs : répartis en cinq demi-journées, ils ont été organisés et menés par la CCI en collaboration avec un bureau d'études, afin de sensibiliser, former et répondre aux interrogations des dirigeants et chargés de projet dans l'entreprise, par les échanges de bonnes pratiques.
- Accompagnement individualisé sur site : Six jours d'accompagnement individuel, au sein même de l'entreprise, ont été également proposés aux participants et assurés par les bureaux d'études. Ceux-ci ont eu pour mission d'effectuer un diagnostic déchets, de définir des préconisations de réduction et de valorisation des déchets, d'assurer un accompagnement personnalisé de chaque entreprise (plan d'actions), et d'établir un bilan chiffré des actions mises en place.

Moyens humains

Trois salariés de la CCI ont suivi le projet (50 jours de travail environ au total).

Moyens financiers

Coût total de l'opération de 146 914 euros HT dont 116 840 euros pour l'accompagnement réalisé par des bureaux d'études. - Participation financière : ADEME, DIRECCTE, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Général, CCI et des entreprises participantes (550 € HT par entreprise).

Moyens techniques

Recrutement des entreprises grâce à une plaquette de promotion de l'opération distribuée aux industries du département par les réseaux Industrie et Environnement existants. - diffusion d'un dépliant visant à diffuser largement le retour d'expérience et les enseignements tirés de l'opération vers les entreprises du département : exemples significatifs de réduction des déchets produits ; description des moyens mis en œuvre, notamment outils d'éco-conception ; illustration de cas de bonnes pratiques et témoignages et chiffrage des résultats obtenus en termes de tonnage et de gains réalisées.

Partenaires mobilisés

NC

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'alliance de sensibilisation / formation / accompagnement personnalisé semble porteur de résultats dans la durée, mais également, permet des échanges entre les entreprises. Pour faire perdurer cette dynamique, des réunions d'information thématiques permettent aux entreprises de se rencontrer.

Difficultés rencontrées

NC

Recommandations éventuelles

NC

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENTREPRISE | CAMPAGNE D'INFORMATION

Dernière actualisation

Juin 2011

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions